



Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
22	14	21

Date de convocation 30 juin 2022

Date d'affichage 30 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept juillet à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Nicolas MENNETRIER**, Maire.

Présents : Robert BESANÇON, Marie-Laure HRVOJ, Pascal GENET, Laurence FOURNIER, Jean-Yves BRUNEAU, Liliane VOYARD, Annie SALAMI, Urbain VELUT, Véronique STOLTZ, Sophie MENZIN, Bruno LÉOTIER, Yohan MULLER et Julien SEYSSEL.

Représentés : Christine ROBILLARD représentée par Marie-Laure HRVOJ, Marcel CHRISTEL représenté par Robert BESANÇON, Géraldine PÉRÉE représentée par M. Nicolas MENNETRIER Denis PHILIPPE représenté par Jean-Yves BRUNEAU, Valérie PELLERIN représentée par Pascal GENET, Anne-Josèphe CHARLOT représentée par Laurence FOURNIER, Vincent BLANCHOT représenté par Bruno LÉOTIER.

Absents excusés : Laurent JÉROME

Julien SEYSSEL a été nommé secrétaire de séance.
Stéphanie KUSTERMAN est désignée secrétaire auxiliaire.

Objet : Cadeau de fin de stage
N° de délibération : 20220733

- M. Genet expose :
- Nous accueillons depuis la rentrée de septembre Delphine MORE en tant que stagiaire BPJEPS, non rémunérée.
- Elle est encore avec nous jusque fin juillet et assure notamment la direction de l'accueil de loisirs avec Didier RENARD pour terminer son stage.
- Tout au long de son stage elle s'est investie, n'a pas compté ses heures (elle en a fait plus que prévu et notamment aussi lors des soirées ados qu'elle a contribué à mettre en œuvre et à encadrer).
-
- Nous proposons de la remercier pour son travail en lui offrant éventuellement une carte cadeau Cultura par exemple (150 € ?).
-
- En effet, il se trouve que le fait d'accueillir ainsi des stagiaires de ce niveau sur le service est une vraie valeur ajoutée et nous permet d'élargir un peu certains horizons en mettant des projets en place que nous n'aurions pas le temps de gérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

ACCEPTE d'offrir un cadeau d'une valeur maximum de 150 € à Mme Delphine MORE en remerciement du travail accompli lors de son stage.

DIT Que le montant de 150 € est disponible au budget pour l'année 2022.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	21	21	0	0	0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Nicolas MENNETRIER

